

BULLETIN MUNICIPAL 2024



Janvier 2024

- Mot du Maire
- Actualité
- Méli-Mélo d'infos et Numéros utiles





Le mot du Maire



Chers Parbaysiens Chères Parbaysiennes,

C'est avec plaisir que je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année.
Je vous laisse le soin de la remplir de toutes vos envies.
Que 2024 vous apporte la santé et des moments de bonheurs partagés.

Depuis notre élection, avec une période difficile passée, le lien social et notre résilience ont été mis à rude épreuve.

La nouvelle année est l'occasion de faire ces remerciements :
Je tiens à remercier tout d'abord mon équipe municipale, les agents de la commune et le corps enseignant qui œuvrent tout au long de l'année pour faciliter votre quotidien.

Vous avez pu constater que nous avons accueillis Valérie, notre nouvelle secrétaire de mairie depuis début septembre. J'attache beaucoup d'importance au poste de secrétaire de mairie, c'est le poste charnière d'une petite commune, c'est l'intermédiaire entre les services et le maire.

Je voulais remercier aussi nos associations qui reprennent le cours de leurs animations, entre les manifestations organisées par Los Arditz, le comité des fêtes, la cage ouverte et l'ACCA.

Nous pouvons être fier d'avoir un panel aussi large en animation, en participant à ces manifestations, vous participez à la vie du village et vous les encouragerez, cela permet aussi de garder un lien social, convivial entre les habitants jeunes et moins jeunes.

Comme tous les ans, les membres du CCAS ont proposé un repas dans la salle des fêtes et une distribution de colis de Noël en fin d'année à nos aînés. Il est nécessaire de continuer ces actions et même de prendre soin de son voisin car il faut rester vigilant, en cette période inflationnaire compliquée, aux moments de détresses ou de difficultés.

Vous l'aurez remarqué, le visage de notre centre bourg a bien changé. C'est un projet qui a été construit au premier jour de notre élection et qui se concrétise enfin. J'espère qu'au printemps nous allons pouvoir inaugurer ces nouvelles installations, même si nos enfants l'ont déjà fait.

C'est notre motivation d'embellir et d'aménager notre commune en gardant un œil aiguisé sur le budget.

Je vous souhaite de nouveau et tout cœur mes meilleurs vœux 2024,

Ecole communale



L'école accueille cette année 46 élèves répartis dans 2 classes.

La classe de Madame Galant, 21 élèves répartis sur quatre niveaux :

- Petite Section : 8 élèves
- Moyenne Section : 5 élèves
- Petite Section : 4 élèves
- CP : 4 élèves

Classe de Madame Graffouillère, la directrice, 25 élèves répartis sur quatre niveaux :

- CE1 : 8 élèves
- CE2 : 5 élèves
- CM1 : 5 élèves
- CM2 : 7 élèves

Les adultes de l'école :

Les AESH : Mme MIREMONT et Mme CALMES

Le personnel municipal : Laura CARRERE, Cassandra BORDEGARAY et Amandine CARVALHO.

Les délégués des parents d'élèves :

Titulaires : Mélanie BEDAT et Bénédicte CARRELORE

Suppléants : Hélène DELVIGNE et Juliette JUNGAS

LE PERISCOLAIRE

Le groupe de travail école de la mairie :

Adjoint: Mickaël PINK

Conseillers municipaux : Kevin BULHOES, Muriel PAPA, Hayate OUKABLI

La cantine :

La pause méridienne se déroule de 12h30 à 13h50 et l'encadrement des élèves est assuré par Laura CARRERE et Cassandra BORDEGARAY.

Les 46 élèves prennent leur déjeuner à l'école. Les repas sont livrés par la centrale de Monein.

Le forfait repas s'élève à 50,4 euros par mois. Il est possible d'acheter des tickets à 4,50 euros.

La garderie :

Elle est ouverte de 7h30 à 8h50, puis de 16h30 à 18h30.

Les jours de pluie, la garderie est transférée dans la salle des fêtes.

L'encadrement des élèves est assuré par Laura CARRERE et Cassandra BORDEGARAY le matin,

Cassandra BORDEGARAY et Amandine CARVALHO le soir.

Le prix de la garderie a été fixé comme suit :

	Parbaysiens	Enfants extérieurs à la commune
Forfait 1 enfant	100 euros /an	150 euros /an
Forfait 2 enfants	180 euros /an	230 euros /an
Forfait 3 enfants	240 euros /an	290 euros /an
Forfait 15 tickets	15 euros	15 euros

L'aide aux devoirs

Elle est organisée par la C.C.L.O le mardi et jeudi de 16h30 à 17h30 pour les élèves du CP au CM2.

VIE DE L'ECOLE

Les enseignantes proposent de nombreuses sorties pédagogiques soutenues financièrement par la mairie, l'association Los Arditz ou la CCLO.

Elles organisent également des voyages scolaires tous les deux ans.

Cette année toute l'école s'est rendue à Cassen dans les Landes du 18 au 20 octobre. Les élèves et les accompagnateurs ont séjourné au domaine Equiland et ont participé à de nombreuses activités : construction de cabanes, parcours sensoriel, promenade à vélo, course d'orientation...



CCAS

En 2023, le CCAS de PARBAYSE a concerné 74 administrés du village. Le CCAS organise ses activités en tentant de répondre à la politique communale de développement local et durable. Deux opérations à l'attention des aînées ont été organisées au cours de cette année.

En premier lieu le repas annuel qui s'est tenu le 17 juin 2023 dans la salle communale. Hormis le traiteur LLURO qui avait concocté un repas de fête, le CCAS a travaillé avec différents acteurs locaux : toasts apéritifs élaborés par la boulangerie « Le petit bonheur » de Pardies, fromage de brebis LAMAZOU de Lucq-de Béarn et boissons de CAV'AMBUL de Parbayse.

Le repas a réuni une cinquantaine de personnes, 40 convives ayant répondu à l'invitation augmenté des bénévoles et des élus du CCAS et une conseillère municipale. La convivialité été au rendez-vous pour ce moment de rencontre important pour les villageois, certains ont même profité de l'après -midi pour se lancer dans une bonne partie de belote sur la terrasse de la salle des fêtes.



La seconde opération du CCAS, toujours à l'attention des aînées du village, a concerné la distribution des colis de Noël. Notre fidèle partenaire CAV'AMBUL a préparé avec goût, pour l'occasion, 22 colis pour les personnes célibataires et 26 colis pour les couples.

Le contenu des colis a été complété avec un petit pot de miel de Jean-Claude BATTOUE, apiculteur sur la commune. Les colis ont été distribués le dimanche 17 décembre 2023, lors d'un moment convivial autour de boissons chaudes, de jurançon et de gâteaux et pâtisseries maison confectionnées par les membres actifs du CCAS, présentés sur une très belle table apprêtée de jolies décorations de Noël.

Une fois de plus le plaisir des retrouvailles était au rendez-vous de ce temps de partage des fêtes de fin d'année. Les colis des personnes n'ayant pas pu se déplacer, leur ont été livrés directement à domicile.



Pour l'année 2024, l'équipe du CCAS réfléchit à d'autres projets et à une nouvelle organisation en lien avec l'évolution de la société, les moyens disponibles et les orientations du Conseil Municipal.

Ainsi, au regard de la réforme des Retraites portant l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans $\frac{1}{2}$, nous envisageons de modifier l'âge d'entrée des bénéficiaires du CCAS de la commune à 65 ans au lieu de 60 ans aujourd'hui. De plus nous pensons réunir les 2 opérations destinées aux aînées du village (repas et colis de Noël) en proposant un repas de Noël. Nous espérons ainsi nous donner les moyens de proposer également des actions envers les familles et les adolescents du village.

Ces projets ne sont pas encore actés et seront l'objet de réunion de travail au cours de l'année à venir.

Cérémonie du 11 Novembre

Samedi 11 novembre 2023, s'est tenue la Cérémonie commémorative du 105e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France au Monument aux Morts.

Un moment, pour lequel nos musiciens Antoine et Vincent ont joués une belle « Marseillaise » devant les villageois de Parbayse et Cuqeron venus rendre un bel hommage.



Un peu d'histoire !

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités et annonce l'envoi de plénipotentiaires allemands pour négocier. La délégation allemande est reçue en forêt de Compiègne près de Rethondes, le 8 novembre. Dans le wagon-bureau du maréchal Foch, les conditions de l'armistice sont présentées.

Le lendemain, en Allemagne, l'empereur Guillaume II abdique et se réfugie au Pays-Bas. La République est proclamée en Allemagne et le nouveau gouvernement accepte les conditions d'armistice.

Le 11 novembre à 5h45 du matin, l'armistice est signé dans les conditions demandées. Les hostilités sont suspendues le même jour à 11 heures.

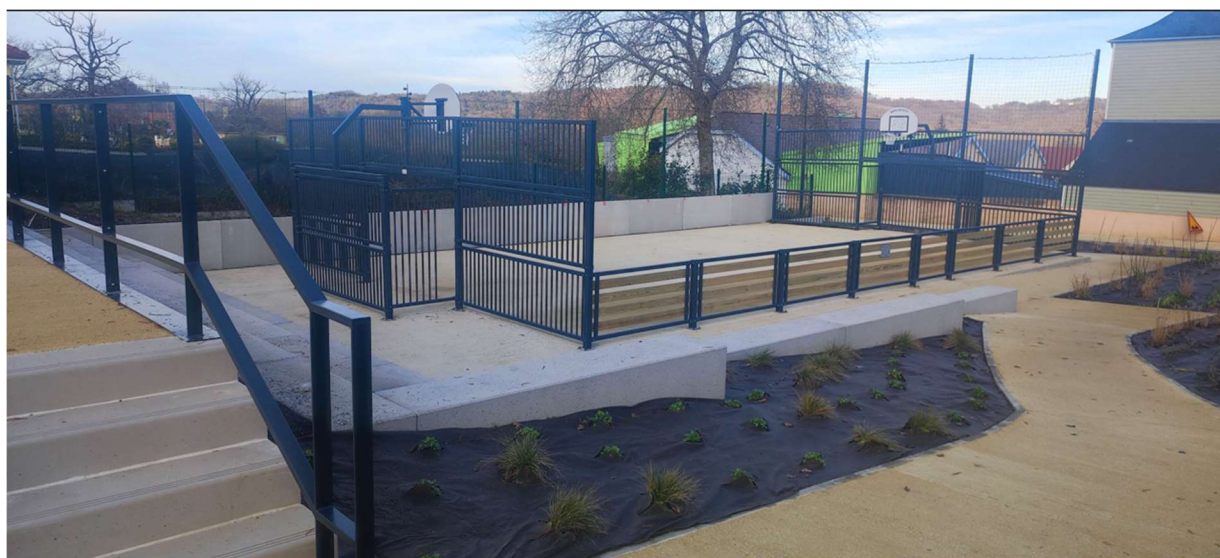
Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. L'armistice signé le 11 novembre est d'une durée de 36 jours et il est reconduit à plusieurs reprises. Ce n'est qu'au moment de la signature des traités de paix à Versailles, le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

CITY STADE, Centre bourg

Vous l'aurez constaté, la sécurisation du centre bourg ainsi que le city stade sont en voie de finalisation.

Suite à la validation de l'APAVE nous avons pu donner accès momentanément pour les vacances de fin d'année à nos jeunes sportifs.

Pour information, le chantier sera de nouveau interdit au public lors des prochaines finitions. Une communication via la newsletter sera alors envoyée.



Méli-mélo d'infos

Des cigognes à Parbayse,

Ce n'est peut-être pas la première fois, mais c'est toujours un événement qui retient l'attention des chanceux qui les aperçoivent.

Quelques beaux spécimens de cette espèce protégée, arrivés d'Alsace ont fait une pause sur notre commune sur les près situés aux abords du chemin des Esquiots, histoire de se rassasier de petites larves et insectes, voire de petits batraciens, avant de repartir vers le sud pour la grande migration.

Certaines restent dans l'est de la France, car les hivers ne sont plus ce qu'ils étaient, tandis que d'autres entreprennent une migration de 12 000 km vers l'Afrique ; une petite pause béarnaise était la bienvenue. ! Les promeneurs de la région sont plus habitués à voir d'autres échassiers, tels que les hérons cendrés et garde-bœufs.



Intempéries,

Avec les forts vents soufflant dans notre région et l'humidité des terres due aux fortes précipitations nous sommes régulièrement confrontés à un objet obstruant la route. Branche d'arbre, rocher, ou n'importe quel objet, **il faut alors réagir**. Mais comment ? **On vous explique.**

La procédure à suivre face aux problèmes de sécurité sur la route sont les mêmes pour chaque commune :

Sur Parbayse, vous pouvez soit contacter un élu qui sollicitera les services départementaux soit contacter directement les **urgences**. À savoir **le 18 en France, ou le 112**, qui est le numéro d'urgence de l'Union européenne.

Sur les autres communes, notamment celles en périphérie de Parbayse, il vous faudra appeler directement les urgences.

Nous rappelons qu'avec des lignes téléphoniques ou électriques à proximité, seules des personnes habilitées sont autorisées à intervenir.



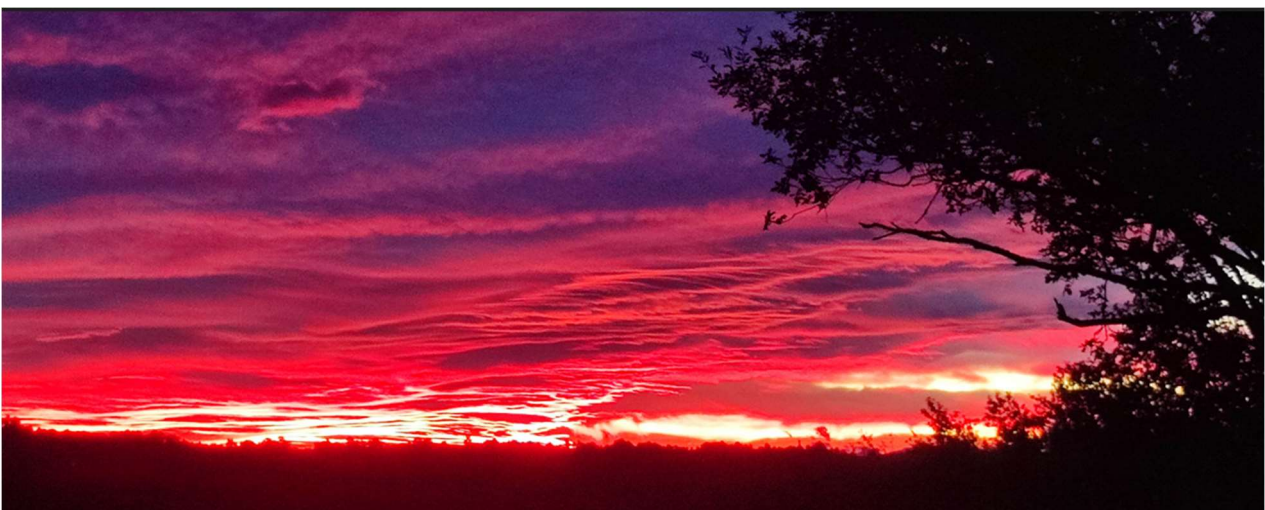
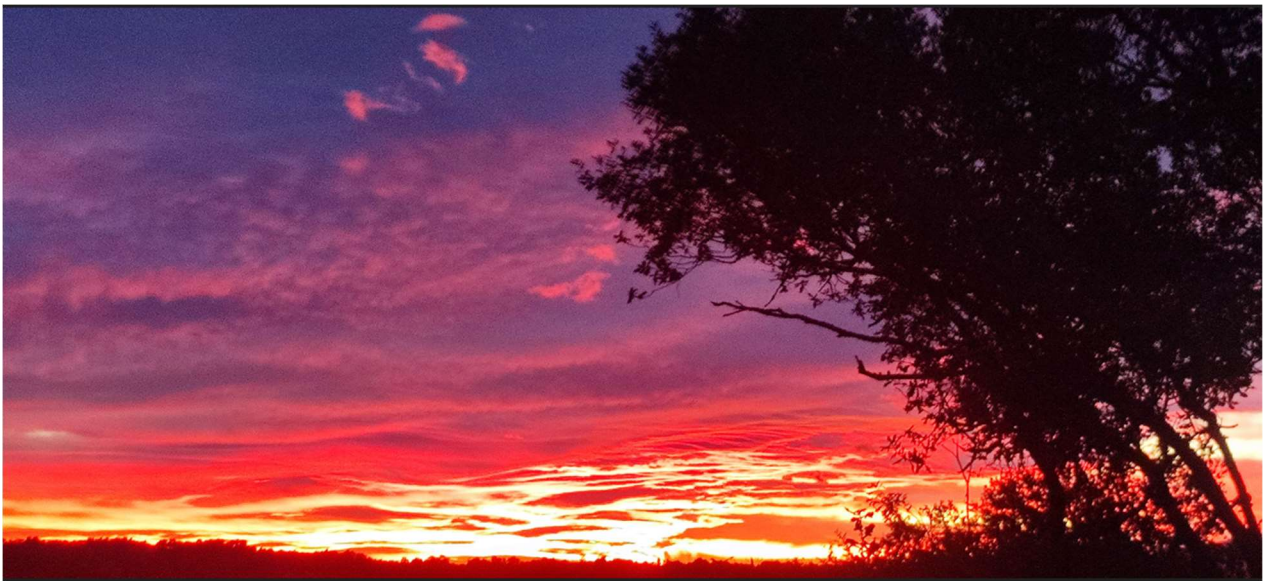
Là au bon moment !!

Cet automne, nous avons observé un ciel de feu à l'aube. Réalisation sans trucage garantie ! Comment s'explique ce phénomène époustouflant, la chaîne Météo nous explique :

La lumière du soleil et son parcours

Au lever comme au coucher du soleil, la lumière solaire parcourt un important trajet dans l'atmosphère : toutes les couleurs à faibles longueurs d'ondes disparaissent et la couleur du ciel et du soleil vire alors au rose, orange ou rouge. En effet, plus cette lumière rencontre des molécules (humidité, pollution...) sur son passage, mieux elle se diffuse et ses couleurs à faibles longueurs d'onde disparaissent

Au moment du lever et coucher du soleil, la couleur du ciel varie aussi en fonction des nuages. Les plus beaux couchers de soleil sont généralement observés lorsque des nuages élevés sont présents. Les rayons les plus rouges (qui correspondent à la grande longueur d'onde) peuvent encore être reflétés dans ces nuages quelques minutes après le coucher du soleil. Dans le cas des nuages d'orages, ou d'averses, le résultat est d'autant plus spectaculaire que le nuage est à la fois élevé et bas, il s'étend sur une grande distance ce qui permet aux couleurs d'être largement diffusées.



Parbayse, village rural avant tout !



C'est pour défendre la ruralité que les élus soutiennent le mouvement « Attention village français ».

Pour le maire : « Cette démarche engagée est respectable et à respecter ». En effet, les nouveaux foyers de la commune doivent prendre en compte que la commune a un caractère marqué par la ruralité et une vie qui s'organise autour de cela ».

Bientôt une pancarte ? peut-être !

Certains panneaux mentionnent avec une touche d'humour : « A vos risques et périls ».

En dessous de ces inscriptions, sont mentionnés : « Ici, nous avons des cloches qui sonnent régulièrement, des coqs qui chantent très tôt, des troupeaux qui vivent à proximité, certains ont même des cloches autour du cou, des chasseurs qui chassent, des agriculteurs pour vous donner à manger ».

En conclusion, « si vous ne supportez pas ça, veuillez-vous adapter pour mieux vous insérer ». Nous avons de bons produits du terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leurs savoir-faire et leur production ».

Cette initiative fait suite aux trop nombreuses affaires de voisinage portées devant les tribunaux et qui ont fait le buzz en France.

Vos élus communiquent toute l'année !

Nous avons fait 4 campagnes d'information sur notre outil de communication la NEWS LETTER.

Un simple « clic » sur le bandeau présenté en page d'accueil du site internet de la commune suffit.

Si vous connaissez des personnes non inscrites, n'hésitez pas à promouvoir ce service !



Spécial focus sur « Le Bon Samaritain »

Le Bon Samaritain est un service destiné à améliorer la prise en charge des situations d'urgence par les services de secours.

Il s'appuie sur une communauté de volontaires, les Bons Samaritains, qui sont géolocalisés et alertés grâce à leur téléphone mobile.

En France, le service du Bon Samaritain est déployé ou en cours de déploiement dans 80 départements métropolitains. Il est principalement opéré par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) mais également par les SAMU dans quelques départements.

L'objectif du Fonds de Développement du Bon Samaritain est d'étendre le service à l'ensemble du territoire, afin d'améliorer la prise en charge des victimes d'arrêt cardiaque.

Téléchargez l'application [Staying Alive](#) et engagez-vous comme Bon Samaritain. Parce que chaque seconde compte, vous pouvez, vous aussi, sauver une vie.



En France, 50 000 personnes meurent chaque année d'un arrêt cardiaque. C'est plus de 130 décès par jour !

Ce chiffre s'élève à 400 000 en Europe et à 7 millions dans le monde.

Dans près de 70% des cas, l'arrêt cardiaque survient devant témoin, mais le taux de survie en France n'est que de 7% alors qu'il est de 40% à Amsterdam aux Pays-Bas ou à Lugano en Suisse.

Selon les spécialistes de la recherche médicale, une défibrillation précoce permettrait de sauver plusieurs milliers de personnes chaque année.

4 Minutes

En cas d'arrêt cardiaque, le temps est un facteur décisif qui détermine les chances de survie. Après 4 minutes, on estime que pour chaque minute écoulée, le taux de survie diminue de 10 %. Sans oxygénation, le cerveau peut être gravement endommagé et avoir de graves séquelles.

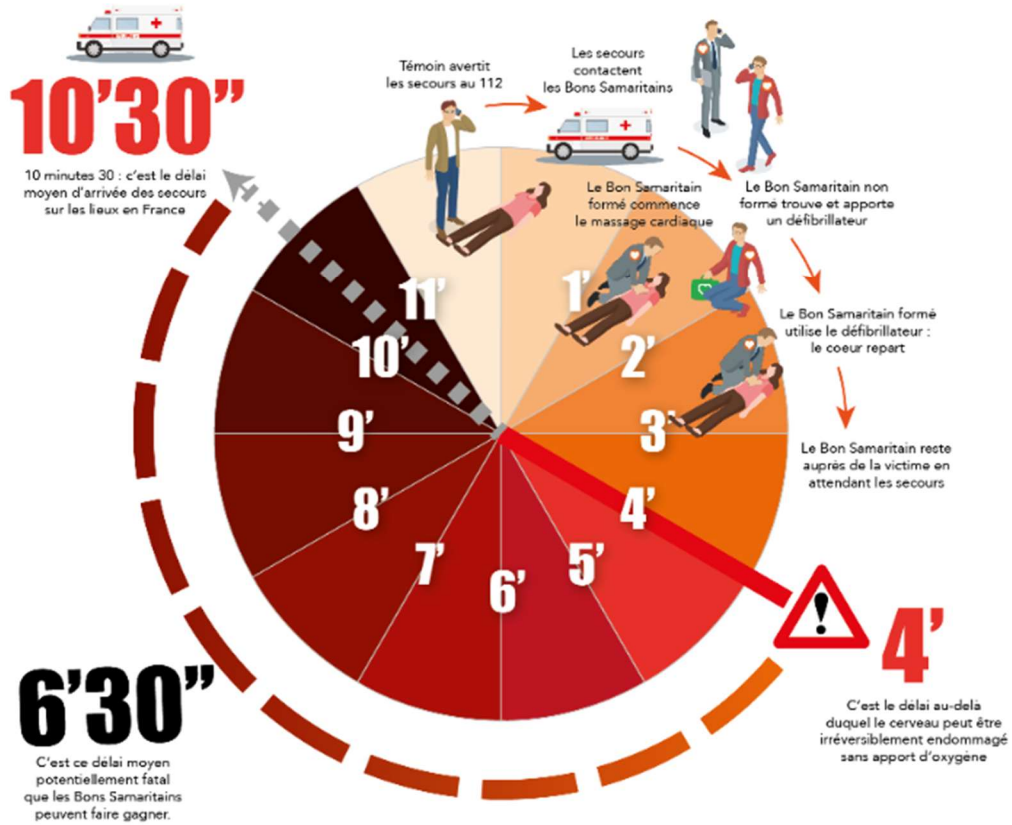
En moins de 10 minutes sans réanimation, le pronostic vital de la victime peut être fatal.

Compte tenu du temps nécessaire pour se rendre sur les lieux de l'accident, il est essentiel que les témoins d'un arrêt cardiaque puissent appeler les secours et commencer la réanimation.

Staying Alive développée par le Fonds de Développement du Bon Samaritain. Cette application offre de multiples fonctionnalités dont : Localisation des DAE les plus proches, l'Ajout, modification et validation des DAE, Gestion des Bons Samaritains et Tutoriels sur les gestes qui sauvent.

FONCTIONNEMENT DU BON SAMARITAIN

Le « Bon Samaritain » permet aux volontaires de s'inscrire sur l'application *Staying Alive* et ainsi de devenir citoyen-sauveteurs, localisables par les services d'urgence (pompiers, SAMU), en cas de détresse vitale à proximité afin de secourir la victime.



Les vœux des associations

Le comité des fêtes :

Chers villageois de Parbayse,

En ce début d'année, je suis honoré de vous présenter mes vœux les plus chaleureux au nom du comité des fêtes. Que cette année soit empreinte de bonheur, de santé et de prospérité pour chacun d'entre vous.

Nous avons préparé un programme festif tout au long de l'année, et j'ai le plaisir de vous dévoiler quelques-unes de nos prochaines activités. En février, nous célébrerons avec l'aide de "Los Arditz " la traditionnelle soirée carnaval, un moment convivial où nous pourrons tous nous réunir autour de délices gastronomiques.

Soyez assurés que le comité des fêtes met tout en œuvre pour créer des moments inoubliables, renforcer nos liens communautaires et faire de Parbayse un lieu où règne la joie et la bonne humeur.

Je compte sur votre participation active et votre soutien pour faire de ces événements des réussites partagées. Ensemble, construisons une année riche en souvenirs et en émotions.

Bonne année à tous !

Lepeytre Mathieu
Président du Comité des Fêtes de Parbayse

La cage ouverte,

Nous avons eu le plaisir de vous retrouver le 18 novembre dernier avec « la petite troupe des bords du Nez » lors de notre soirée Garbure – Théâtre.

Avant cela toujours aussi nombreux pour notre traditionnel repas champêtre sur le site de Baringouste le 2 juillet avec en prime le soleil pour cette édition.



Préparation du repas par une partie de l'équipe.

Nous tenons à remercier la mairie du confort représenté par le prêt de la cuisine de la salle des fêtes.

L'année avait débuté avec la Soirée Carnaval le 18 mars et son coucous royal au menu très apprécié.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024 et espérons vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Les thèmes restent inchangés certaines dates sont cependant à préciser :

- soirée carnaval au mois de mars
- repas champêtre à Baringouste le 7 juillet
- soirée Garbure au mois de novembre

A très bientôt

L'équipe de la Cage Ouverte



L'association LOS ARDITZ vous souhaite une très belle année 2024 !

En 2023, Los Arditz a pu organiser de belles actions en partenariat avec l'école et la municipalité. Pour rappel, notre association a pour mission de récolter des fonds servant au fonctionnement de l'école, notamment en participant aux frais de sorties (spectacles, animations...), de voyage scolaire (organisé cette année en octobre à Cassen) et de matériel, en partenariat avec la mairie de Parbayse.

Nous remercions donc la communauté éducative (enseignantes et personnels municipaux) pour leur engouement et leur motivation. Nous remercions également les familles pour leur adhésion et leur participation toujours sans faille aux différentes manifestations proposées. Nous rappelons que nos manifestations sont ouvertes à tout le village et nous vous encourageons à nous rejoindre lors de nos prochains évènements.

Cette année encore, le bilan est positif, de nombreuses actions ayant été menées.

- Repas créole : Ce repas a connu un vif succès puisqu'une cinquantaine d'adultes et une trentaine d'enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un moment convivial.
- Fête de l'école et tombola : Malgré des conditions météorologiques défavorables ce soir là, la fête de l'école a eu lieu le vendredi 7 juillet. Les enfants ont présenté un spectacle mêlant chants, danses et théâtre. Le repas préparé par l'association a attiré de nombreux gourmets attablant 72 adultes et 43 enfants. Les lots de la tombola ont pu également être remis à cette occasion.
- Activités traditionnelles : vente de sets de table, goûter de Carnaval, photos de classe.
- Halloween : Le samedi 4 novembre, les enfants se sont retrouvés pour fêter Halloween. La météo ayant été capricieuse, nos intentions ont été revues et l'après-midi a pu être organisée sans défilé, mais avec spectacle et goûter à la salle des fêtes. Nous remercions Carole Lahitte pour sa prestation et la municipalité pour le prêt des locaux.
- Vente de sapins de Noël en collaboration avec la Jardinerie Boncap à Lescar : Sur présentation du bon Los Arditz en caisse, la jardinerie Boncap a reversé 20% à l'association pour tout achat de sapins de Noël. Cette action sera certainement renouvelée l'an prochain.
- Noël de l'école : Comme chaque année, un goûter a été servi aux enfants le vendredi 22 décembre. Le Père Noël nous a gratifié de sa visite en offrant un livre à chaque enfant de l'école. Le traditionnel marché de Noël a connu un vif succès, proposant créations et friandises. Un apéritif, version « Auberge espagnole », a permis de conclure cette belle soirée dans la bonne humeur. L'association Los Arditz tient à remercier les familles et les petits lutins pour leur investissement et leur participation.

Pour contacter l'association :

- par courrier : LOS ARDITZ, Mairie, 64360 PARBAYSE
- par mail : los.arditz64@yahoo.fr

Marie Goillard, Isabelle Thibaut, Charlène Laperne : Co-présidentes




Les responsables d'associations :

	<p>Los arditz Présidentes : THIBAUT Isabelle Tél : 06 38 41 22 56, GOAILLARD Marie Tél : 06 24 91 26 73, et LAPERNE Charlène Tél : 06 76 29 48 03.</p>
	<p>Association communale de chasse agréée (ACCA) Président : Stéphane SERREMOUNE Tél : 06 17 39 05 51</p>
	<p>La cage ouverte Présidente : Annie GUIRAUTON Tél : 06 16 08 59 12</p>
	<p>Comité des fêtes Président : Mathieu LEPETRE Tél : 06 72 70 72 36</p>

NOS ARTISANS / ENTREPRENEURS

Chenil du Bois des Rousses, M. Alain BADIE, Tél: 05.59.21.28.84
Peinture, M. Grégory ROYO, Tél: 05.59.21.44.69
Peinture, M. DURANDET, Tél : 06 42 40 47 42
Serrurerie, pose menuiserie, M. Romain BAYLION, Tél: 06 30 91 38 55
Carrosserie, M. Marcel COUPAU, Tél: 05.59.21.35.28
Parcs et Jardins, M. Sébastien LABORDE-JOURDAA, Tél : 05.59.21.43.00
Maçonnerie, M. Gilles LAMAZE, Tél : 06.88.90.14.35
Mandoline and Co, Mlle Patricia LAVIE, Tél : 06.84.41.31.01
IN&OUT Décoration, Mme Sarah BALZOLA, Tél : 06 12 62 27 02
Yann Paysagiste, Entretien et création d'espaces verts, Yannick DANJOU, Tél : 06 62 03 53 53
Travaux agricoles, M. René GIULIANO, Tél : 06 71 23 55 66
Assistante maternelle, Mme Carole LAHITTE, Tél : 06 13 51 94 03
Assistante maternelle, Mme Myriam CAZABIEILLE-ANGLADE, Tél : 06 18 56 17 18

NOS PRODUCTEURS LOCAUX

	M. René GIULIANO Fourrage, céréales, Haricot maïs Tél : 06 71 23 55 66
	M. Nicolas LAPUYADE Pêche roussanne, Piments Tél : 06 13 01 15 83
	M. Nicolas PRUDENCE Pêche roussanne Tél : 06 30 88 17 49
	M. Mathieu BESINAU Viande bovine Tél : 06 10 58 11 76
	M. Jean-Claude BATTOUE Miel, Pollen Tél: 05 59 21 47 61

INFORMATIONS PRATIQUES

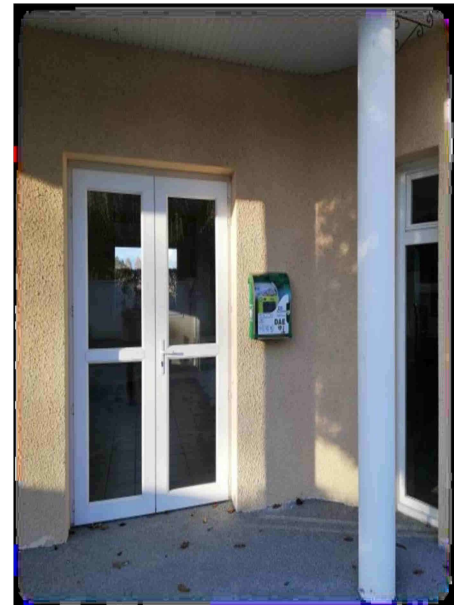


La commune s'est dotée d'un défibrillateur installé aux portes de la mairie.

Cette année une formation a été faite aux élus et président(e)s des associations de la commune présents.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardiopulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiorespiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Ainsi, cela permet d'atteindre 93 % de chances de survie en France. Dans les 4 premières minutes, des gestes de secourisme doivent absolument être prodigués à la victime.



Le frelon asiatique



Les frelons créent leurs nids en haut des arbres, dans une haie, une souche d'arbre, sous les hangars et abris de jardins, bref partout ! Il est au plus proche des sources de protéines.

Comment le reconnaître :

- La tête est orange avec un front noir.
- Le thorax est entièrement brun noir.
- L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé.
- Les pattes sont jaunes à leur extrémité



Nous proposons toujours pour chaque nouvelle famille du village un piège à frelon à retirer à la Mairie.

Le piège sera accompagné d'une notice d'utilisation.

NB : L'efficacité maximale du piégeage est en tout début d'année, Février/Mars au beaux jours jusqu'à fin Juin, début Juillet.

🚩 Frelon asiatique : 18 ou Alain BARRE (destruction de nids) : 06 83 23 87 61

Relai tissu

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle !

Ils peuvent créer des emplois, être portés par d'autres ou être recyclés.

En donnant vos vêtements mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie au Relais, vous faites un petit geste pour une grande cause.

Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais.

Près de 90 000 tonnes en 2012 sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.



La borne textile est installée en bordure de la Coste Bielhe, à côté de la maison jaune.

Téléalerte

Quelle est l'utilité de la téléalerte ?

Cette application permet de vous alerter dans les plus brefs délais en cas de situation de crise liée à un évènement majeur connu, pouvant avoir un impact sur la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement : accidents industriels (PPI), phénomènes climatiques (tempêtes, inondations ou autres), accidents de transports de matières dangereuses.

L'acquisition de ce système est le résultat d'un partenariat entre la CCLO et les industriels des plateformes INDUSLACQ, CHEM'POLE 64, PARDIES et MONT.

Il vient en complément des sirènes qui constituent le principal mode d'alerte de la population en cas d'accident industriel majeur.

Le principe est simple. Il vous suffit de vous inscrire soit sur le site internet ou à l'accueil de la CCLO (Mourenx et Orthez) ou d'une mairie du territoire.

Vous pouvez choisir d'être alerté sur votre téléphone fixe, votre portable, par SMS ou par mail.

Vous avez une question ? Céline Cordeboeuf se tient à votre disposition au 05.59.60.73.49.



APPLICATION DE LA CCLO

La Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO) poursuit son développement numérique à travers un nouveau service public en ligne offert aux usagers : une application mobile.

S'inscrivant dans une démarche d'innovation, et ayant pour objectif de simplifier et de faciliter toutes les démarches du quotidien pour l'utilisateur, retrouvez toutes les informations sur les services de l'intercommunalité en un clic : horaires, annuaires, localisation des services...

Découvrez le calendrier de collecte des déchets, la liste des randonnées, l'agenda des animations du territoire, les points de départ et/ou d'arrivée du transport à la demande Mobilacq, et bien plus encore sur ce nouveau support numérique.

L'application est complémentaire au site internet de la collectivité, pour vous apporter un réel confort de communication et d'information.

Téléchargez dès maintenant l'application "Ma CCLO" sur les plateformes de téléchargement Google Play et Apple Store.



NUMEROS UTILES ET D'URGENCES

 Pompiers : 18
 Police : 17
 SAMU : 15
 Médecin de garde : 15 ou 3624 (Tarification: 0,15€ / min + prix appel)
 Pharmacie de garde : 3237 (Tarification: 0,37€ / min)
 Appel d'urgence européen : 112
 Gendarmerie MONEIN : 05 59 21 20 73
 Hôpital d'Oloron : 05 59 39 04 17
 Hôpital de Pau : 05 59 92 48 48
 Centre antipoison et toxicovigilance Bordeaux : 05 56 96 40 40
 Frelon asiatique : 18 ou Alain BARRE (destruction de nids) : 06 83 23 87 61
 EDF - dépannage : 810 333 364
 SAUR - dépannage : 05 59 72 77 00
 Point GAZ - dépannage : 0 800 47 33 33

 **Poste Monein : 05 59 21 20 95**

 **Correspondant la république des Pyrénées : Olivier LIBSIG, 06 51 97 21 49**

 **Elus de permanence :**

M. LAPUYADE (maire) 06 13 01 15 83

M. BESINAU (Voirie et bâtiments) 06 10 58 11 76

M. PINCK (école municipale) 06 35 21 69 14

M. LIBSIG (communication, environnement et associations) 06 51 97 21 49